Compte rendu du Conseil d'Ecole du 27/02/2018

Présents:

Mme Lalouette: directrice

Mmes Grisard, Pautrat, Cabaton : adjointes

Mmes Dussauge, Noly, Tacail : déléguées de parents

Mr Barraud: adjoint aux affaires scolaires

Mr Pagès: maire

Absents: Mr Terville, Mme Cartier

Actions menées depuis le dernier conseil d'école

- Les classes de CE et CM ont assisté à deux films dans le cadre du dispositif Ecole et Cinéma : un film en décembre (Jiburo) et un film fin janvier (Phantom Boy)
- Les classes de maternelle et GS/CP ont assisté à un spectacle équestre à Cluny début décembre.
- Pour les 4 classes : le travail inter-générationnel à la Petite Unité de Vie, en partenariat avec Marie Anne Lartaud se poursuit. Participation au prix Chronos pour les maternelle et GS-CP / Travail sur le projet « arbres de vie » pour les CM2 / Travail sur les jeux de mots, les expressions avec les CE2-CM1/ Préparation d'un chant avec les CE1 Deux rencontres sont prévues pour chaque classe.
- La vente des photos a rapporté 801 euros à la coopérative scolaire. Nous remercions l'ensemble des parents d'élèves pour leur participation.

Actions à venir :

- Classes de CE et CM: Un troisième film est prévu le 26 mars (Jour de fête) dans le cadre d'Ecole et Cinéma.
- Projet <u>tennis</u> en première partie de période 5 : 5 séances sont prévues, avec un intervenant agrée, Lilian André. Les interventions seront financées par le Tennis Club Bonnetois. 5 séances sont prévues pour les 3 classes primaires, le jeudi matin. (projet en attente d'agrément de l'IEN cependant) Séances prévues les 26/04, 3/05, 17/05, 24/05 et 31/05 (cette dernière date est en attente de confirmation)
- Reprise du <u>rugby</u> en deuxième partie de période 5 pour les 3 classes primaires (après les interventions tennis). Les intervenants étant très sollicités cette année, les élèves de GS CP bénéficieront d'une séance par semaine alors que les CE et CM n'en auront qu'une tous les 15 jours. Les dates précises d'intervention ne sont pas connues à ce jour.
- Sortie scolaire :

Elle aura lieu à Autun, le lundi 11 juin, pour les 4 classes.

Pour les classes de maternelle et GS/ CP: découverte du théâtre gallo romain, avec jeu de piste + atelier au musée, sur des thèmes choisis par les enseignantes (gentilles et vilaines bêtes / monstres et compagnie)

Pour les classes de CE et CM: circuit en bus dans la ville pour découvrir les différents monuments et sites gallo romains + ateliers au musée sur la mosaïque (avec une partie création/ fabrication)

Nous vous donnerons les « informations pratiques »courant mai.

- Piscine: les classes de CP-CE1 et CE2- CM1 (classes de l'après midi) se rendront à la piscine de La Guiche durant 9 séances, de fin mars à début mai: 9 séances réparties sur 5 semaines (3 semaines avant les vacances d'avril, deux semaines après), le mardi et vendredi après midi (soit les 20/03, 23/03, 27/03, 30/03, 3/04, 6/04, 24/04, 27/04 et 04/05). Séance de natation de 14h30 à 15h15 pour les 41 élèves concernés, encadrés par les enseignantes et deux maîtres nageurs. Le coût est le suivant: 740 euros pour les entrées de piscine, et 1170 euros pour le bus (130 euros par trajet A/R). La mairie prend en charge 1000 euros, l'Amicale laïque 250 euros et la coopérative scolaire 250 euros. Une participation de 10 euros par enfant est demandée aux familles pour financer le projet.
- Suite à une circulaire de Mr Ben, DASEN, reçue début janvier, <u>aucune visite du collège</u> n'est prévue cette année.

En effet, la question de la responsabilité et du transport lors de cette journée a été soulignée. Une visite sur le temps scolaire n'est donc plus possible à ce jour.

Informations générales :

- Rappel concernant le stationnement lors de la dépose des élèves à l'école primaire : dans un souci de sécurité, il est formellement interdit de déposer les enfants sur le passage piéton. Merci à l'ensemble des parents de bien vouloir faire preuve de civisme et de se garer sur les places prévues à cet effet.
- A l'école maternelle, il est demandé aux parents qui déposent leur enfant d'être vigilant, particulièrement lorsque les enfants qui quittent la garderie se déplacent et doivent traverser.
- Un rappel également concernant les départs en vacances en dehors des congés scolaires. Ceux-ci ne sont pas autorisés. Les demandes d'autorisations doivent être exceptionnelles et transmises par écrit à l'IEN, sous couvert de la directrice d'école.
- Organisation de la semaine du 7 au 11 mai. Le mardi 8 mai est férié, ainsi que le jeudi 10 mai (Ascension). Cependant, <u>les enfants auront classe le lundi 7 mai et le vendredi 10 mai</u>.

Quelques dates :

- Mardi 26 /06 : 3^{ème} conseil d'école
- Samedi 30 juin 2017 : fête d'école (le matin)
- Inscriptions à l'école pour la rentrée 2018 : sont concernés les enfants ayant 2 ans révolus au 3 septembre 2018. Les inscriptions auront lieu les mardi 3, jeudi 5 et vendredi 6 avril.

Les parents des enfants concernés doivent se rendre en mairie munis du livret de famille et du carnet de santé. Une visite de l'école peut être effectuée par la même occasion, après la classe, à 16h15.